

Ambassadeur Bassirou SENE

PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE L'ANGOLA

86

Monsieur le Président,

La délégation sénégalaise souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation angolaise et remercie Son Excellence ... pour la clarté de la présentation du rapport national au titre de cette 20^{ème} session de l'Examen Périodique Universel (EPU).

Les efforts entamés depuis 2010 par l'Angola pour le renforcement et la promotion des droits de l'homme méritent d'être salués.

La mise en place d'un Conseil national de la famille et d'un Conseil national de l'enfance, ainsi que la ratification de la Convention relatives aux droits des personnes handicapées, et de la Convention contre la torture, font partie des initiatives éloquentes dans ce cadre.

Convaincue de la volonté des Autorités Angolaises de promouvoir davantage la défense des droits de l'homme dans leur pays, ma délégation voudrait formuler les recommandations suivantes:

- Continuer à associer les acteurs de la société civile angolaise notamment ceux évoluant dans la sphère des droits humains dans la mise en œuvre de la politique déjà définie par le Gouvernement ;
- Travailler à assouplir la politique d'immigration en privilégiant le retour, dans la dignité, des immigrés en situation irrégulière, dans leur pays d'origine ;
- Promouvoir davantage les libertés d'expression, d'association, et de presse.

Enfin, le Sénégal souhaite plein succès à l'Angola dans la mise en œuvre des recommandations de l'EPU, avec l'appui de la Communauté internationale.

Je vous remercie de votre attention.